



DOSSIER SÉCURITÉ P.14

ÉPINAY, C'EST AUSSI SUR FACEBOOK !

Si vous ne faites pas partie des 1500 abonnés à la page Facebook de la ville, découvrez ce moyen pour suivre l'actualité.

L'INFO MUNICIPALE EN INSTANTANÉ

Soyez informés d'une grosse chute de neige, une tempête, une crue de l'Orge ou de l'Yvette, une collecte de rattrapage du verre si la dernière n'a pas eu lieu, des perturbations des transports en commun...

DU CONTENU INEDIT

Retour en images sur les manifestations de la ville, des vidéos des dernières actualités, l'avancée des travaux du Tram T12.

LES INFORMATIONS VIENNENT A VOUS

Pas besoin de chercher les informations de la municipalité sur les différents supports. On peut trouver des idées de sortie et ne manquer aucun événement à venir sur la commune ou la communauté d'agglomération.

Avec le fil d'activité (feed) Facebook vous ne manquerez plus jamais les délais d'inscription pour le calcul de votre quotient familial !

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN DIRECT

Chaque séance est diffusée en direct depuis Facebook, puis disponible en replay sur le site internet de la ville.

Dans le train, le canapé ou pendant la pause déjeuner, Épinay c'est pratique, c'est Facebook !

Rendez-vous sur :

www.facebook.com/epinaysurorge



*Environnement - Travaux publics
Développement durable*

*53, Avenue de la belle Aimée
91390 MORSANG-sur-ORGE*

Tél.: 01 69 51 44 88

Fax : 01 69 51 44 99

e.mail : contact@acces-tp.fr

ÉPINAY REVÊT SON MANTEAU D'HIVER

Toutes les saisons ont leur charme. L'hiver, avec ses toits couverts de givre, quand le soleil de fin de journée donne une couleur si particulière au ciel, que la neige tombe à gros flocons... De quoi faire rêver les photographes amateurs ! Partagez avec nous vos plus beaux clichés de la ville enneigée, de vos jardins et maisons décorés pour Noël, de vos fleurs givrées. Les plus belles photos seront publiées sur le site internet et la page Facebook de la ville, avec le nom de leur photographe. Pour participer, envoyez vos clichés par e-mail à service.communication@ville-epinay-sur-orge.fr ou par message privé sur la page Facebook de la ville. Ne sortez plus sans vos appareils photos !





Mesdames, Messieurs, chers Spinoliens,

La période compliquée que nous traversons doit nous amener à nous mobiliser ensemble pour s'adapter aux circonstances, renforcer notre vigilance et réinventer nos habitudes, pour notre santé, notre sécurité et celles de nos proches.

Depuis ma prise de fonction, j'ai beaucoup appris au contact des Forces de l'Ordre, que je côtoie régulièrement. Je souhaite relayer auprès de vous leur message de prévention.

C'est pourquoi j'ai décidé de vous proposer un dossier dédié à la sécurité, aux mesures de bon sens à prendre et aux habitudes à faire évoluer. Je profite de l'occasion pour vous expliquer en détails les surprenants constats sur l'état de notre système de vidéoprotection : un nouveau chantier coûteux, inattendu, qui s'invite dans l'élaboration du budget 2021.

De leur côté, les élus, les services communaux, les associations restent mobilisés pour s'adapter aux circonstances incertaines et évolutives et réinventer les contours de notre vie communale qui doit continuer d'exister.

Votre Écho municipal se veut le reflet d'un message d'espoir et de dynamisme.

Prenez soin de vous, bonne lecture !
Bien à vous,

Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge,
Présidente déléguée de la
Communauté Paris-Saclay



À votre écoute, Muriel Dorland reçoit sur rendez-vous ou vous recontacte par téléphone.

Tél. 01 69 10 25 61 - m.lemaire@ville-epinay-sur-orge.fr

SOMMAIRE

- 3 L'Édito
- 5 Focus
- 6 Vie municipale
- 10 Les services municipaux : les animateurs
- 12 Élections du Conseil Municipal des Enfants
- 14 Dossier Sécurité
- 17 Vie citoyenne
- 18 Nouveaux acteurs économiques
- 20 Vie économique
- 21 Prévention, Santé
- 23 Environnement
- 24 Travaux
- 25 Enfance, Jeunesse
- 26 Scolaire : les petits artistes de la mémoire
- 27 Retour en images
- 28 Tribune libre
- 29 État Civil
- 30 Infos pratiques



Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/epinaysurorge



Retrouvez toutes nos publications sur
www.ville-epinay-sur-orge.fr



N°154 / DÉCEMBRE 2020 - JANVIER 2021

5 100 exemplaires • **Directrice de la publication** : Muriel Dorland • **Codirecteurs de la publication** : Vincent Gallet et Nathan Fabbro • **Secrétariat de rédaction, régie publicitaire, conception et mise en page** : Service communication (Corinne Mabilat, Lucie Fléty, Lauriane Wary (Tél. 01 69 10 25 77 ou 01 69 10 25 78) www.ville-epinay-sur-orge.fr

• **Photos** : Service communication, Freepik.com, Pixabay.
• **Impression** : RAS - Villiers-le-Bel - Tél. 01 39 33 01 01.

• **Vous ne recevez pas le magazine ?** N'hésitez pas à contacter le distributeur pour le lui signaler au 01 64 97 11 31. Boîte aux lettres IDF - 9 rue des Cerisiers ZI de l'Églantier - 91090 Lisses

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Vous étiez nombreux à vous rassembler aux côtés de la municipalité, le mercredi 21 octobre devant le collège André Maurois, pour vous insurger contre l'homicide de Samuel Paty. C'est sur une chanson d'Alain Souchon, intitulée "Et si en plus y'a personne", qu'une minute de silence a été respectée en hommage au professeur et en soutien à sa famille. Merci à tous pour votre participation et à tous les intervenants pour leurs discours poignants. La liberté d'expression et le respect de l'autre resteront la clé de vôtre de notre vivre-ensemble.





TOUS ACTEURS DU BIEN-VIVRE À ÉPINAY

Chaque année en hiver, c'est la même question : qui doit déneiger devant la porte ou sur le trottoir ? Bien plus qu'une interrogation saisonnière, c'est toute l'année que déchets et mauvaises herbes peuvent s'accumuler devant chez vous. Qui doit s'occuper de cet espace ?

Bien que ce soit un espace public, il appartient aux occupants d'un logement (propriétaires ou locataires), et non aux services municipaux, d'assurer l'entretien de leur pas de porte, mais aussi au trottoir afférent sur tout le linéaire de leur parcelle, et ce, jusqu'au caniveau.

Cet espace est du ressort des particuliers. Si un accident a lieu devant chez vous, à cause du verglas par exemple, vous pouvez malheureusement en être tenu pour responsable. Mieux vaut se prémunir des mauvaises surprises en prenant soin de son pas de porte

en toute saison. Cet entretien ne se limite pas qu'à la neige et au verglas, mais aussi aux mauvaises herbes, aux feuilles mortes et aux déchets.

Entretien cet espace qui est le vôtre, c'est se réapproprier l'espace public, mais aussi être acteur du bien-vivre à Épinais-sur-Orge.

+ d'infos :
Services Techniques,
Tél. 01 69 10 25 69



CALENDRIER DES POMPIERS, DONNEZ EN LIGNE !

Suite à l'interdiction de faire du porte à porte pour distribuer leur traditionnel calendrier, les pompiers d'Épinais-sur-Orge ont décidé de créer une collecte en ligne, destinée à rassembler vos dons en toute sécurité. En retour, vous recevrez le calendrier directement dans votre boîte aux lettres. À cet effet, veillez à bien renseigner votre adresse complète sur le formulaire en ligne. Ces étrennes sont primordiales pour les pompiers et leur permettent de financer leur amicale, qui vient en aide aux pompiers en difficulté ou aux pupilles de l'État, ou encore leur assurance individuelle... Pour donner, scannez le QR code à gauche de cet article.

UNE SPINOLIENNE SUR LE PODIUM AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION



Les 25 et 26 juillet derniers, Nathalie Tellier s'est hissée à la 3^e place du podium du Championnat de France d'équitation dans la discipline Complet d'équitation - Derby Cross Amateur 3.

C'est dans le magnifique cadre du domaine de Grosbois, et devant de nombreux supporters, que cette cavalière émérite a reçu son prix, saluant près de 40 années d'équitation et un travail quotidien avec sa jument, pré-nommée Digitale Planchette.

À 5 ans, Nathalie découvre l'équitation dans le Jura après un premier contact avec une jument qu'elle monte à cru. Loin d'être impressionnée par la taille de l'animal, elle développe depuis ce jour une passion pour les chevaux et l'équitation : "J'aime le Complet car c'est le moment où le cheval est le plus à l'écoute et comme en osmose avec son cavalier".

L'équitation est un sport exigeant, il faut savoir rester sportif et tonique, c'est pourquoi Nathalie pratique la natation et bouge le plus souvent possible, en plus de son entraînement quotidien avec sa jument. Le sport est pour elle un équilibre dont elle ne peut plus se passer. La discipline du Complet, basée sur l'endurance, demande beaucoup d'entraînement. Le dressage en constitue la base.

Nathalie est affiliée aux écuries de la Massicoterie, qu'elle apprécie tout particulièrement pour son esprit d'équipe et le soin qui est porté à sa jument tous les jours.

Mais la cavalière assidue ne compte pas s'arrêter là et vise pour les années à venir les catégories Amateur 2 et même Amateur élite en discipline Complet. Toujours épaulée par son coach, Johann Giraud, qui a su l'accompagner jusqu'à cette victoire et, espérons, de nombreuses autres à venir.

PARUTION DES GUIDES MUNICIPAUX

Le Guide des associations est paru ! Cette année, exceptionnellement, il ne sera pas distribué dans vos boîtes aux lettres en raison de sa finalisation trop tardive. Il sera disponible à l'accueil de la mairie et auprès de vos associations ou en téléchargement sur le site de la ville www.ville-epinay-sur-orge.fr, rubrique Kiosque, en page d'accueil du site. Quant au guide municipal, il sera publié prochainement et vous y retrouverez tous vos contacts utiles, mais aussi un guide des acteurs économiques de la commune, le recensement des structures municipales, vos démarches administratives, les horaires des bus...



PERMANENCES DES SERVICES URBANISME ET VIE ASSOCIATIVE

Les services Vie associative et Urbanisme vous ouvrent leurs portes un samedi matin par mois, de 8h30 à 12h en mairie. L'équipe du service Urbanisme répond à toutes vos questions liées à vos projets de construction ou à l'aménagement de la ville, sur rendez-vous, au 01 69 10 25 70. Prochaines permanences le samedi 12 décembre, de 8h30 à 12h, au premier étage de la mairie.

COVID-19 : DES MESURES POUR ENRAYER L'ÉPIDÉMIE ENSEMBLE



LA MÉDIATHÈQUE EN CLICK AND COLLECT

Les consignes sanitaires en vigueur ne permettant pas d'ouvrir en toute sécurité, la médiathèque est à nouveau accessible en click and collect uniquement.

Comment ça fonctionne ?

Étape 1 : réservez vos documents depuis chez vous via le site internet ou par téléphone au 01 69 09 82 32.

Étape 2 : retirez vos documents après réception de l'e-mail de mise à disposition le mercredi et le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Étape 3 : rendez vos documents dans la boîte de retour.

+ d'infos : www.bibliotheque-epinaysurorge.fr

ÉPINAY ENTRAIDE : LIVRAISON DE COURSES POUR LES PLUS FRAGILES

Alors qu'une nouvelle vague de l'épidémie touche le pays et qu'un nouveau confinement est instauré, les Spino-liens solidaires continuent de se mobiliser pour permettre aux personnes les plus fragiles de rester à domicile. En lien avec les commerçants, Épinay Entraide vous permet de vous faire livrer vos courses et vos médicaments grâce à l'engagement de bénévoles. Une initiative citoyenne des habitants d'Épinay-sur-Orge avec le soutien de la municipalité.

+ d'infos : [sur le site de la ville.](#)

PERMANENCES DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19 À ÉPINAY-SUR-ORGE

Avec le soutien de la mairie, le cabinet infirmier organise des permanences de dépistage par test antigénique et par RT-PCR de la Covid-19.

Le dépistage se fait sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h à 17h en salle Gilquinière (parc de la mairie) muni de :

Pour le test par RT-PCR : ordonnance du médecin ou courrier de la sécurité sociale/de l'ARS, votre carte vitale ou attestation à jour.

Les tests sont gratuits. Résultats entre 48h et 5 jours.

Pour le test antigénique : votre carte vitale ou attestation à jour.

Les tests sont gratuits, résultats en 15-20 minutes.

ATTENTION, ce dépistage ne concerne pas tout le monde. Il faut que les symptômes se soient déclarés 4 jours auparavant ou moins (toux, fièvre, courbatures, migraines, nausées, troubles digestifs, fatigue inhabituelle...).

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ADAPTE LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

L'agglomération s'est pleinement engagée dans le combat collectif contre le virus et met en place une organisation répondant au double enjeu de maintien d'une continuité de service public adaptée aux mesures et protection des agents et usagers.

Les services publics qui restent ouverts :

- L'accueil de la Communauté d'agglomération
- Les Maisons de l'emploi
- La Maison de la Justice et du Droit (sur RDV 01 64 86 14 05)
- Les équipements culturels et sportifs : les médiathèques du réseau intercommunal assureront un service de Click and collect ; les conservatoires intercommunaux seront fermés au public, mais maintiendront une continuité pédagogique en ligne ; la piscine intercommunale La Vague sera exclusivement réservée aux activités scolaires et sur prescriptions médicales.
- Les équipements d'accompagnement entrepreneurial qui restent ouverts : le Trente avec une jauge de présence, les pépinières intercommunales Wipse, les Maisons de l'emploi du lundi au jeudi.

VOTRE DÉTACHABLE RENDEZ-VOUS SUSPENDU

En raison du contexte sanitaire, de nombreux événements sont annulés ou suspendus, ne nous permettant pas de communiquer dans votre incontournable support détachable "Rendez-vous", qui est, par conséquent, absent de ce numéro de l'Écho. Vous serez informés au fil de l'actualité sur le site internet et la page Facebook de la ville.

UN PROTOCOLE SANITAIRE SPÉCIFIQUE POUR LES ÉCOLES ET LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Afin de protéger les élèves et les personnels dans le contexte Covid-19, un protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Des mesures plus strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations et de restauration scolaire, reposant sur les prescriptions du ministère des Solidarités et de la Santé, elles-mêmes émanant des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique.

LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

À l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salles de classe, couloirs, réfectoire...) ou dans les espaces extérieurs. Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves, ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

L'APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

Le lavage des mains

Le lavage des mains pendant 30 secondes est essentiel.

Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour le personnel, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Pour les élèves, les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

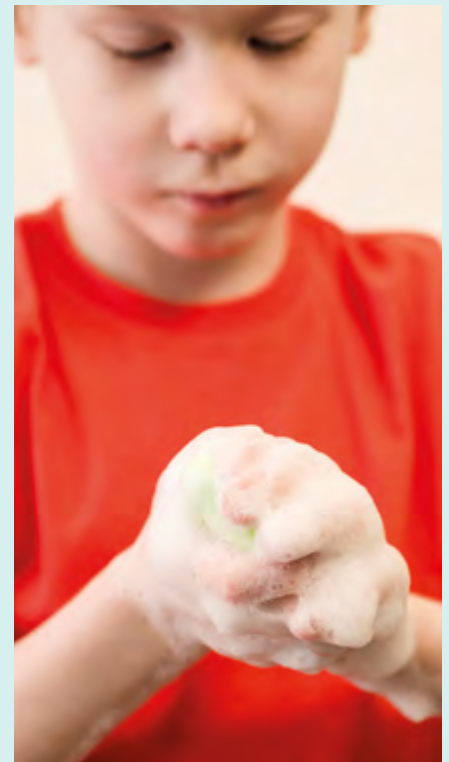
- pour les élèves des écoles maternelles, le port du masque n'est pas obligatoire ;
- pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos, ainsi que dans les espaces extérieurs. Les masques sont à fournir par les parents.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux doit se faire régulièrement plusieurs fois par jour.

La limitation du brassage des élèves

Il a été décidé de séparer le plus possible les enfants et de ne travailler que par groupes de classe. Ainsi, les matins et soirs, les enfants dans une même salle seront regroupés par table afin de respecter la distanciation sociale. Les midis, les cours de récréation sont partagées pour délimiter des espaces identifiés pour chaque classe. En fonction de la météo, les enfants jouent dans leur classe sous la surveillance d'un animateur et/ou de l'Atsem. Pour les mercredis, les enfants sont répartis par école et par classe selon le même principe énoncé ci-dessus. Les espaces de cours sont séparés. Le matériel utilisé est soit désinfecté, soit mis à l'écart pour n'être utilisé que 24h plus tard. Ce nouveau protocole sanitaire s'applique également pour les activités périscolaires.



Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Dans les écoles maternelles, les ATSEM assurent le nettoyage du matériel et des surfaces les plus fréquemment utilisés. Elles sont présentes toute la journée en continu pour assurer ces tâches et permettre aux enfants de passer très régulièrement aux toilettes pour se laver les mains. Dans les écoles élémentaires, la société de nettoyage passe tous les soirs. Le personnel communal passe dans la journée, une fois le matin et une fois l'après-midi, pour nettoyer les sanitaires, points d'eau, rampes d'escalier... Les enseignants disposent également de produit désinfectant à utiliser dans le cadre de leur enseignement. En ce qui concerne la restauration, chaque table et chaise est désinfectée entre chaque utilisation.

Toute l'actualité et l'information nécessaire est diffusée aux parents via le portail famille.



UN GRAND MERCI À NOS ANIMATEURS POLYVALENTS ET BIENVEILLANTS !

Pendant les temps périscolaires et extrascolaires, nos enfants sont sous la responsabilité d'animateurs, 34 au total, rattachés au service scolaire de la commune et répartis entre l'accueil de loisirs maternel, l'accueil de loisirs primaire et le point jeunes. Véritables partenaires éducatifs des écoles et des familles, les animateurs participent à l'épanouissement des enfants en leur permettant de s'exprimer individuellement dans la collectivité.

Trop rarement mis en valeur et trop souvent résumé à de la garderie, le métier d'animateur nécessite pourtant une grande polyvalence. La clef du succès ? Beaucoup d'organisation et pas de place pour l'improvisation, même si les équipes doivent sans cesse faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Chaque animation, chaque journée répond à des objectifs pédagogiques et s'inscrit dans le

projet éducatif de la commune. Le programme est élaboré par les animateurs en fonction des tranches d'âge, et parfois même des appétences de l'enfant pour un domaine particulier (sports, jeux, activités manuelles ou culturelles...). Les thématiques, les activités, le déroulement des temps d'accueil, rien n'est laissé au hasard. Des réunions hebdomadaires sont programmées pour chaque temps d'accueil, le temps d'échanger, de faire un bilan, de partager sur les sondages effectués auprès des enfants en fin de journée afin d'ajuster l'organisation ou une activité et répondre aux mieux aux attentes. Un travail peu visible mais primordial au bon déroulement de l'accueil des enfants.

Pour l'équipe, les activités sont des supports ludiques pour apprendre et découvrir de nouvelles choses. La règle d'or : l'enfant a le libre choix de son activité et surtout le droit de ne rien faire ! Ce

n'est pas l'école. L'approche n'est pas la même, chacun son rythme, chacun ses choix et pas d'attente de performance. Le bien-être de l'enfant est le seul objectif de l'animateur, toujours à l'écoute, véritable complice de jeux et parfois aussi confident. Pour les familles, dans le compte rendu du soir, l'activité en elle-même est importante, mais pour l'équipe le plus riche réside dans les instants invisibles partagés autour de l'activité : des mots, des rires, parfois des larmes et de la colère chez l'enfant. Un lien privilégié qui permet à l'animateur d'être en alerte et d'informer parents et enseignants si nécessaire. Tous diplômés (formation dans le domaine social, formation au langage des signes, diplôme sportif...) et formés aux premiers secours, ils ont un rôle de protection morale et physique.

Présents pour nos enfants le matin, le midi, aux récréations, le soir, les mercredis après-midi et pendant



**FAITES-NOUS
CONFIANCE,
NOUS
SOMMES
PARTENAIRES.**



les vacances scolaires, les animateurs sont des repères au quotidien. Ils accompagnent les enfants dans leur évolution et organisent des activités passerelles entre les différents accueils pour leur permettre de mieux appréhender les étapes à venir : journée découverte en accueil de loisirs pour les maternelles, portes ouvertes au point Jeunes... La participation à des manifestations (accompagnement du Conseil Municipal des Enfants sur leurs différents projets, Semaine bleue, événements sportifs...) et des temps de partage parents-enfants (ateliers photos, créations artistiques, spectacles, parcours de motricité, petits déjeuners...) sont également instaurés pour aider l'enfant à grandir et s'exprimer. Des initiatives malheureusement à l'arrêt depuis le démarrage de la crise sanitaire empêchant tout brassage entre groupes d'enfants.

Une épidémie qui a révélé au grand jour le sens des responsabilités et de la sécurité des animateurs, qui ont fait preuve de volontarisme et de beaucoup de polyvalence. On le savait, quand on est animateur, mieux vaut porter des baskets ! Accueillir les enfants, préparer les activités (parfois des kilos de matériels), gérer les conflits, participer aux animations... Une promenade de santé pour nos habitués qui, par solidarité et responsabilité, ont relevé leurs manches encore plus haut avec la crise. En plus de leurs missions quotidiennes, ils sont venus en appui à d'autres services en nettoyant les salles, vidant les poubelles, servant les repas. Grâce à leur dévouement les écoles ont pu rester ouvertes. Un grand merci à eux pour leur engagement sans faille.

Leur carburant ? La satisfaction de voir les enfants arriver en courant, de les entendre dire à leurs parents qu'ils sont contents de leur journée, constater qu'ils ont du mal à arrêter leur activité et qu'ils font tout pour retarder leur départ. Des passionnés qui n'ont qu'un seul message à délivrer aux parents : « faites-nous confiance, nous sommes partenaires ».

NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE, NOUVEAUX ÉLUS !

Félicitations à nos jeunes élus, qui après une campagne enrichissante, ont obtenu un siège au Conseil Municipal des Enfants, le vendredi 9 octobre dernier.



À l'issue d'une journée éprouvante, c'est en mairie que les candidats ont découvert avec émotion les résultats du scrutin.

Une soirée mémorable pour les enfants, marquée par la remise des écharpes tricolores par Madame la Maire à chacun d'entre eux. Leur fierté, lisible sur chaque visage, se reflétait dans les yeux émus de leurs parents.

La moitié du Conseil maintenant renouvelée, le CME va pouvoir s'atteler à la mise en place des missions confiées par leurs camarades. Une tâche ardue et dont le démarrage frustrant, dû à la crise sanitaire, ne saura décourager nos élèves motivés. Ils mettront en action leurs nombreux projets dès que possible.

Cette instance démocratique permettra aux élèves d'apprendre la citoyenneté en se familiarisant

avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) et de gérer des projets de façon autonome.

Bonne chance à eux et encore félicitations pour leur engagement au sein de cette instance démocratique qui met en valeur la citoyenneté.



LES ÉLUS DU CME

École Paul Valéry



**Arwenn
Dugast**



**Lina
El Khamsi**



**Gabriel
Ferreira Lopes**



**Pablo
Sanchez**



**Manon
Buton**



**Angèle
Desportes De la Fosse**



**Lukas
Gaudin Dufour**



**Assia
Kramdi**



**Louna
Marguerite**



**Gauthier
Meyniel**



**Sarah
Ouedraogo**

École Albert Camus



**Flora
Amaral**



**Lizéa
Brandao Fernandes**



**Paul
Da Silva**



**Maëlys
Decoster**



**Lola
Dorencourt**



**Alyssia
Nadaus**



**Nayah
David-Ramos**



**Nina
Gonzalez**



**Manon
Lhuillery**



**Carla
Phenerdjian**



**Gianni
Sciortino-Monaco**



**Cassandre
Zaouati**

Collège André Maurois



**Maya
Buton**



**Jenny
Ouch**



**Lisa
Buton**



**Emma
Chapon**

AMÉLIORER NOTRE SÉCURITÉ : DES GESTES ET RÉFLEXES DE BON SENS

" Informée au quotidien des vols et cambriolages perpétrés sur notre commune, en lien avec la Police Nationale et la Police Municipale, j'ai décidé de vous proposer un rappel des mesures à prendre contre ces fléaux. Ce dossier est rédigé sous leur contrôle. Comme vous le constaterez, rien de très nouveau, mais un rappel de mesures de bon sens peu ou pas respectées. Ne laissons rien au hasard, pour ne pas être amenés à le regretter. " Muriel Dorland, Maire d'Épinay-sur-Orge



CAMBRIOLAGES

Il s'agit des faits délictueux les plus fréquents, relayés par le bouche à oreille. Ils frappent tous les quartiers, avec une fréquence plus marquée pendant les vacances et à l'approche des fêtes de fin d'année. Quelques règles de bon sens permettent d'entraver les voleurs et de leur faire perdre du temps.

La première chose à faire est de fermer efficacement tous les accès à votre domicile, à votre jardin, à votre appartement. Il ne faut rien laisser au hasard. Les portes, portails, portillons, volets, fenêtres accessibles en rez-de-chaussée doivent faire l'objet d'une attention particulière, quotidienne, récurrente. Il faut également veiller à la solidité des systèmes de fermeture : fixations de portes, qualité des verrous, des poignées... Les cambrioleurs savent aussi utiliser le mobilier de jardin, les échelles, tout ce qui leur permet d'accéder aux ouvertures en hauteur. Personne ne connaît mieux que vous les points de faiblesse de votre habitat. La pose d'un système de détection de présence avec avertissement sonore les fait fuir. Selon les points de faiblesse de protection de votre habitat, cette solution s'avère efficace. Si vous avez un doute, la Police Municipale se tient à votre disposition pour vous conseiller sur ce point essentiel. Si la tentative de cambriolage se déroule en votre présence, ne cherchez pas à vous interposer, ni à faire justice vous-même, car vous vous met-

triez alors en danger, ce qui compliquera l'intervention des secours. Même si cela vous semble inutile, il faut composer le 17 sans attendre. Bien entendu, ces règles s'appliquent également aux locaux commerciaux et aux entreprises.

VOL DE VOITURES

Ce fait n'est pas nouveau malheureusement. Les vols de voitures stationnées sur la voie publique ont toujours existé, à Épinay-sur-Orge comme ailleurs, en zone urbaine comme en zone rurale. Pour s'en prémunir, il faut veiller à fermer chaque véhicule à clé, à ne rien laisser d'apparent à l'intérieur, à stationner dans un lieu clos si c'est possible (garage ou jardin fermé à clé).

LES INDICES

Lorsque vous êtes témoins, que vous entendez et observez personnellement quelque chose d'inhabituel, la qualité des indices est essentielle. Il s'agit par exemple des dates, heures, lieux, nombre de personnes et descriptions, plaques d'immatriculation, type de véhicule (couleur, marque).





D'une manière générale, même (et surtout) si vous vous absentez pour une courte durée, il faut prendre les mêmes mesures que pour une absence prolongée. C'est contraignant, mais c'est la seule solution pour réduire le risque.

Le travail de la Police est un travail de longue haleine, minutieux et confidentiel. Leur faciliter la tâche, c'est avant tout mettre en œuvre leurs préconisations, respecter leurs conseils.

Pré-plainte en ligne :

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/unite

Pour joindre la Police Nationale :

composer le 17.

Pour joindre la Police municipale :

01 69 09 03 71 (renvoi vers leur portable).

+ d'infos sur la Police municipale :

www.ville-epinay-sur-orge.fr

Rubrique Cadre de vie / sécurité.

DÉPÔT DE PLAINTE

La Police insiste sur ce point. Il faut déposer une plainte à chaque infraction. Sans cette première étape, elle ne peut ni conduire les enquêtes, ni mobiliser les équipages de patrouille nécessaires. J'entends souvent dire que cette étape est inutile. C'est faux. C'est d'autant plus faux que s'adresser au Maire, plutôt que de déposer une plainte, est vain. Mon travail de détection et de protection des zones sensibles sur notre commune ne peut se faire sans dépôts de plainte. En effet, les Forces de l'Ordre n'ont aucune légitimité à intervenir sans dépôt de plainte. J'insiste : cette étape est primordiale, même si vous la trouvez inutile. La procédure est la suivante : une pré-plainte doit être déposée en ligne sur le site du gouvernement <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/unite/>. Puis, un accusé de réception sera transmis, proposant une date de rendez-vous au commissariat pour compléter et signer la plainte.

CONTRATS D'ASSURANCE

En marge de ce qui précède, il est toujours utile de vérifier les clauses de sa police d'assurance, afin de bien respecter les conditions d'exercice de celle-ci, en particulier le nombre de points de sécurité, la valeur des biens garantis... La prise en charge et l'indemnisation en dépendront.



NOTRE POLICE MUNICIPALE

Depuis le départ récent de l'une des trois policiers municipaux, que vous aviez l'habitude de croiser dans les rues, nous avons procédé au recrutement d'une policière municipale par voie de mutation et d'un policier national par voie de détachement. Ce sera une équipe renforcée, constituée pour la première fois de 4 policiers municipaux, qui agira sur la commune dès le mois de décembre. Ils seront dotés très prochainement d'un logiciel métier, comme le sont déjà leurs collègues des autres communes. Ce logiciel doit simplifier les tâches administratives et faciliter les recherches. Une étude sur les locaux est en cours. En effet, ils sont très étroitement logés dans les locaux inadaptés, peu visibles. J'aimerais qu'ils disposent d'un véritable accueil, vers lequel les Spinoliens se dirigeraient naturellement. J'aimerais développer leurs missions, en renforcer certaines, c'est un chantier passionnant à mener en lien avec eux.

VIDÉOPROTECTION : QUE DE MAUVAISES SURPRISES !



Très controversée en raison de la désinformation et des rumeurs autour de son efficacité, la vidéo protection est pourtant essentielle au travail des forces de l'ordre, à condition d'être déployée selon un maillage répondant à leurs exigences et à des moyens techniques installés à bon escient.

En premier lieu, il faut savoir que la vidéoprotection ne sert pas à surveiller les passants. Seules la Police municipale et votre Maire sont autorisées à consulter les images, uniquement sur réquisition de la Police nationale ou de la Gendarmerie. Ce n'est pas un moyen de surveiller les citoyens.

Pour avoir participé aux côtés de nos policiers municipaux à une recherche sur réquisition, je peux vous assurer que c'est un travail fastidieux, complexe lorsque les indices recherchés sont minces, qui requiert une grande concentration.

Pourtant aguerris, nos policiers municipaux y consacrent beaucoup de temps. J'ai pu observer qu'ils détectent des indices qui échappent aux non-initiés. J'ai aussi compris que cette mission chronophage ne leur laisse pas le temps nécessaire pour être plus souvent présents sur la voie publique notamment.

Concernant le matériel de vidéoprotection déployé sur notre com-

mune, j'ai découvert avec surprise que le système était plus que défaillant. En effet, sur les 28 caméras déployées, 6 sont en panne et 8 ne sont pas raccordées. Le système informatique de lecture des images est obsolète et fonctionne mal, sans contrat de maintenance depuis plusieurs mois. Le déploiement des caméras ne permet pas de couvrir l'ensemble des zones à protéger, notamment les entrées et sorties de villes. Les angles de vue sont parfois mal orientés ou orientés sur des zones inutiles. Notre système informatique, déployé jusque dans les locaux du commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois, n'est pas raccordé à l'ordinateur mis à la disposition de la Police nationale bien que financé sur le budget communal. Aucun déploiement nouveau n'était prévu jusqu'à présent sur le futur parking du T12.

Bien conscients des carences de ce système que nous croyions performants, mieux informés désormais des raisons pour lesquelles

notre commune semble livrée aux malfaiteurs, je suis déterminée à mettre tout en œuvre pour remédier à ces carences. Cela passe par un état des lieux du dispositif existant, de ses points de faiblesse, par le raccordement des images jusqu'à l'ordinateur de contrôle du commissariat et pour une meilleure couverture, par la pose et le raccordement de caméras sur mâts, par la fourniture et maintenance d'un logiciel plus efficace. Cela passe par une réflexion en lien avec SNCF Réseaux et Île-de-France Mobilités pour prévoir au budget de la commune une couverture performante du futur parking du Tram 12.

Vous l'aurez compris, ce chantier non prévu ne sera pas sans incidence sur les budgets futurs de notre commune, mais c'est le prix à payer pour notre sécurité.



Muriel Dorland,
Maire d'Épinay-sur-Orge

UNE VIE MUNICIPALE EN DIRECT

Depuis le 4 Juillet 2020, la municipalité vous propose une nouvelle façon de participer à la Vie Citoyenne de votre commune. En effet, les conseils municipaux sont maintenant diffusés en intégralité et en direct. Chacun peut dorénavant assister aux votes et écouter les débats depuis n'importe où, quand il le souhaite.

Bien loin de s'inscrire dans une mode du « tout numérique », cette nouveauté découle d'une réelle volonté de rapprocher les Spinoliens des décisions qui sont prises pour Épinay. Le résultat ne s'est pas fait attendre : à chaque diffusion, vous êtes près de cent personnes à visionner le conseil municipal en direct et près de mille personnes à le regarder en différé. Vous pouvez retrouver le calendrier et les diffusions des Conseils Municipaux sur la page Facebook de la commune et sur le site internet : www.ville-epinay-sur-orge.fr



Il était important pour la municipalité de proposer cette nouveauté dès le Conseil d'installation du 4 juillet 2020. Cette possibilité, encore rarement mise en place dans les communes de notre taille, est un pilier indispensable de notre démarche de transparence et de proximité. Comme vous avez pu le voir, ce dispositif évolue de séance en séance afin de vous offrir la meilleure qualité de visionnage et pour le rendre toujours plus facile d'accès à tous. Tout cela est rendu possible par la mobilisation du Service Communication de la commune et de l'association « Antipod Productions » qui agissent de concert afin de réaliser cette captation en direct. Merci à eux.

Le contexte actuel, qui empêche tout rassemblement,



rend ce dispositif d'autant plus nécessaire qu'il permet à ces séances de garder leur caractère public.



Nathan Fabbro, Maire-adjoint à la vie citoyenne, à l'événementiel et à la culture.

Vous l'avez également découvert au début du mois d'octobre, la municipalité vous propose dorénavant un nouveau rendez-vous : « En direct avec vos élus ». Diffusé une semaine après chaque Conseil Municipal, la Maire et les adjoints interviennent pour vous parler de l'actualité de la commune, pour approfondir certains sujets et pour apporter des explications sur des décisions prises en Conseil Municipal. C'est également l'occasion de répondre à vos questions en direct.

Retrouvez « En direct avec vos élus », le lundi soir suivant chaque Conseil Municipal. Informations, rediffusions et visionnage en direct sur la page Facebook de la commune ou sur : www.ville-epinay-sur-orge.fr. Pour poser vos questions, envoyez un e-mail à : elusendirect@ville-epinay-sur-orge.fr



CONSEILS DE QUARTIERS : UNE CONSULTATION POUR CONNAÎTRE VOS ATTENTES

Les conseils de quartier formeront le cadre sur lequel veut s'appuyer, en toute transparence, le conseil municipal pour améliorer la proximité avec les citoyens.

Ils seront consultés dans la conduite d'importants projets initiés par l'équipe municipale. Ils permettront aussi aux citoyens de transmettre aux élus le résultat de réflexions dont ils se seront saisis de façon autonome.

Avant de démarrer une phase de test en 2021, une consultation est lancée pour mieux connaître vos attentes et vos envies.

Cette consultation permettra aussi de constituer un groupe de volontaires qui se joindra aux élus pour finaliser le cadre dans lequel se déroulera cette première expérimentation.

Pour participer à cette consultation, si vous avez des suggestions ou si vous êtes volontaire, rendez-vous sur www.ville-epinay-sur-orge.fr (rubrique Vie Municipale - Vie Citoyenne).

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

COBA



La marque COBA a été créée par le célèbre styliste couturier Yannick Barro. Son souci est de satisfaire les adeptes de la mode partout dans le monde. Pour cela, il confectionne à la main des tenues et accessoires, à caractère événementiel ou non. Lors de la nuit des mérites en 2017 au Birmingham palace hôtel de Bruxelles, il reçoit le prix du meilleur espoir créateur. Son brillant travail lui permet de participer à de nombreux autres événements de la mode comme : la nuit du Faso Danfani, la DLAS fashion week, l'Urban fashion show. Son envol est cette fois certain. Il devient une référence dans le domaine du stylisme couturier et représente la France à la Bobo Fashion Week 2018 à Bobo-Dioulasso et à Folie de Mode 2019 dans son pays d'origine avec une présentation triomphale de toute sa collection. Les créations de Yannick Barro sont faites à base de coton bio, de wax, de Faso Danfani et de soie. Des accessoires sont également disponibles.

L'atelier est situé à Épinay-sur-Orge. Vous pouvez le visiter pour découvrir l'univers de Yannick, ses pièces et ses collections, faire un essayage, un achat en direct. Envoyez un e-mail pour prendre un rendez-vous. Et n'hésitez pas à visiter la boutique en ligne !

www.coba-barro.fr
information@coba-barro.fr



Découvrez
le site internet
Coba !

VAP'N'JUICE ÉPINAY-SUR-ORGE

Magasin spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques et E-liquides.

Fort d'une expérience de 7 ans, Vap'n'Juice saura vous conseiller sur un large choix de matériels et de saveurs de qualité, que vous soyez débutant ou confirmé. Retrouvez dans nos magasins, les plus grandes marques de cigarettes (Vapresso, Eleaf, Justfog, Smok, Geek Vape, Vapio, Innokin...) et un choix de plus de 250 saveurs de qualités (Sense, Pulp, Bobble, Petit Nuage, Roykin, Alfaliquide, VDLV, Fruizee...).

S'inscrivant dans une démarche de qualité optimale, nous sélectionnons les meilleurs liquides du marché. Notamment, des liquides aux arômes naturels, garantis sans alcool, sans sucralose et sans additifs.

Ouvert de 10h à 19h30 du lundi au samedi.
Centre Commercial Carrefour Market
RD 257 - 91360 Épinay sur Orge
Tél. 09 50 14 02 64 - vapnjuice@gmail.com
<https://vapnjuice.business.site>



La page Facebook
du Magasin :



LES MIELS D'HÉLÈNE

Une apicultrice passionnée qui vous fait découvrir ses produits fabriqués sur la commune.

Après une vie professionnelle intense et l'envie de ralentir le rythme, Hélène décide de se consacrer à sa passion en se formant au métier d'apicultrice à la Miellerie du Gâtinais.

Soucieuse de l'environnement et du bien-être de ses abeilles, elle n'a pas hésité sur l'emplacement pour ses ruches : Épinay-sur-Orge, la ville où elle a grandi, riche en biodiversité grâce à ses parcs et ses nombreux jardins. Cette année, le temps clément et l'atmosphère du confinement ont

permis la création d'un miel très qualitatif. L'un des secrets d'Hélène ? Une de ses ruches est posée à l'ombre d'un tilleul bicentenaire donnant ainsi au miel un goût exceptionnel ! Vous pourrez également découvrir ses miels à dominante acacia ou cerisier...

Une production locale et sans intermédiaire, qui permet aux Spinoliens de bénéficier d'une livraison gratuite. La production étant limitée, ne tardez pas à commander ! Utilisez le code promo SPINOLIEN, soit 5 € de réduction dès 35€ de commande. Vous trouverez toutes les informations sur les produits disponibles sur le site internet « Les Miels d'Hélène ». En projet, de nouveaux produits, des informations sur la vie



des ruches et les trésors qu'elles contiennent, des visites virtuelles...

Un rêve d'enfant aujourd'hui devenu réalité qui, grâce à votre aide, permettra de développer le cheptel de cette apicultrice engagée et contribuera à la préservation des abeilles ainsi qu'au maintien de la biodiversité sur la commune.



H. PISERCHIA, SOPHROLOGUE

Une nouvelle sophrologue à Épinay : le cabinet d'orthoptie d'Élodie Poupet au 4 rue d'Athis élargit son offre. Il proposait déjà des consultations d'ostéopathie (Arianne Lehu) et depuis octobre, Hélène Piserchia, sophrologue certifiée, l'a rejointe.

Hélène, expliquez-nous ce qu'est la sophrologie ?

La sophrologie fait partie des thérapies brèves qu'on peut pratiquer à tout âge. Elle propose des exercices basés sur la respiration, la décontraction du corps et la visualisation d'images positives. Elle aide à se reconnecter à soi, à ses besoins et à réactiver ses ressources intérieures et l'estime de soi. Elle est très efficace pour gérer stress et anxiété.

Stress, anxiété... des mots qui raisonnent en ces temps de crise sanitaire. La sophrologie peut-elle nous aider à traverser cette période difficile ?

Tout à fait. Le stress et l'anxiété générés par l'actualité se traduisent souvent par de la tristesse ou par la nervosité, par un sommeil chaotique, par une variation de poids, par l'apparition de douleurs... L'anxiété suscitée par l'actualité peut éga-

lement réveiller d'autres fragilités ou questionnements, comme un manque affectif, un manque de confiance en soi, une recherche de sens... La sophrologie aide à retrouver un sommeil de qualité, à gérer émotions et douleurs, à se détendre et à se reconnecter à ce qui motive et rend chacun heureux. Elle aide à renouer avec ses propres valeurs et ses propres talents, à se focaliser sur l'essentiel.

Et pendant le confinement, le cabinet reste-t-il ouvert ?

Si le cabinet reste ouvert pour l'orthoptie et l'ostéopathie, la réglementation n'est pas la même pour les sophrologues. Comme l'actualité évolue sans cesse, et qu'à l'heure actuelle, des négociations sont en cours entre syndicats de la profession et ministères concernés, je vous invite à aller sur mon site internet où je mets régulièrement à jour les modalités d'ouverture du cabinet. Et depuis la crise sanitaire, je propose aussi la téléconsultation.

**+ d'infos et rdv : www.sophrodelene.fr
Hélène Piserchia, sophrologue certifiée
4 rue d'Athis - 91360 Épinay-sur-Orge
Téléconsultation possible.**

LA MAIRIE SOUTIEN SES COMMERÇANTS

En cette période difficile, la municipalité affirme son soutien à tous les commerçants spinoliens. Face au 2^{ème} confinement, les Maires de l'Essonne se sont mobilisés pour leurs commerces en adressant un courrier au Premier ministre pour contester la fermeture des commerces de nos centres-villes considérés comme « non-essentiels ». L'ouverture des grandes surfaces, au vu de certains types de produits vendus, entraîne une grave atteinte au principe de libre concurrence par une notable rupture d'égalité. Les décisions qui obligent de nombreux commerces de proximité à fermer sont lourdes et mettent à mal tous les efforts consentis par les collectivités pour faire vivre les centres-villes. Les conséquences de ces nouvelles mesures risquent fort de sonner le glas de nos commerces de proximité. Retrouvez l'intégralité de ce courrier sur le site de la ville.

ÇA BOUGE AU MARCHÉ COUVERT !



Deux nouveautés rejoindront le marché couvert du mardi et du vendredi matin avant la fin de l'année 2020. Un espace ayant été libéré par l'un des commerçants, il sera aussitôt remplacé par une toute nouvelle offre de bar. Le stand sera entièrement rénové du sol au plafond pour accueillir un lieu de convivialité. Et pour inciter aux mobilités douces, un ratelier à vélos sera installé devant l'entrée du marché.

CRÉATION DU CENTRE D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

Une plate-forme d'écoute et d'orientation pour les chefs d'entreprise en difficulté du département.

Le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises 91 (CIP 91) est une véritable plate-forme d'accueil et d'écoute des chefs d'entreprise, qui organise des événements sur les points de difficultés rencontrés par les dirigeants, noue des partenariats avec l'ensemble des acteurs et parties prenantes, qui accompagnent l'entreprise et échange avec les pouvoirs publics. Avec les « Entretiens du Jeudi », rendez-vous gratuits et confidentiels, un trio de bénévoles (expert comptable / commissaire aux comptes, avocat et ancien juge du Tribunal de commerce) oriente les chefs d'entreprise du département faisant face à des difficultés (carnets de commande vides, risque de faillite, surendettement...) vers les solutions existantes à leur disposition (Médiation du Crédit, Médiation des Entreprises, Comité consultatif du secteur financier, procédures



amiables et collectives auprès des Tribunaux de commerce...). « Parce que la vie d'un chef d'entreprise est faite de hauts et de bas, le CIP 91 se propose d'accompagner et d'orienter les dirigeants, qui connaissent certaines difficultés. Notre mission est de trouver des solutions sur-mesure à leurs problèmes », souligne Michel Bessière, président du CIP 91.

Les « Entretiens du Jeudi » se tiennent une fois par mois, à partir de 14h au Centre Terra Gestion au 3 avenue du Général De Gaulle, à Lisses. Il suffit de prendre rendez-vous pour bénéficier d'un entretien personnalisé.

+ d'infos : Tél. 01 60 86 70 00
cipessonne@gmail.com
www.cip91.fr

COMMERÇANTS : MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Vous êtes commerçant, artisan, auto-entrepreneur, une entreprise, un professionnel du médical ou du paramédical ? Afin de mieux vous connaître, de consolider notre base de données existante ou tout simplement vous référencer, nous vous proposons un questionnaire rapide. L'ensemble de ces données nous permettra de créer un véritable réseau d'acteurs économiques spinoliens et de mieux identifier vos besoins. Scannez le QR code pour répondre au questionnaire !



ATELIERS NUTRITION ET MÉDITATION POUR NOS SÉNIORS

En partenariat avec le service Nord Ouest Autonomie (NOA), le Centre Communal d'Action Sociale d'Épinay-sur-Orge propose aux séniors de participer à des ateliers gratuits, alliant nutrition et méditation en pleine conscience.



Proposé aux Spinoliens de plus de 60 ans, ce parcours animé par l'association Delta 7 comprend des séances réparties sur plusieurs semaines avec des pratiques en groupes pendant les réunions hebdomadaires et des pratiques individuelles (à faire chez soi) entre les réunions.

Les objectifs de ces sessions sont d'aider les participants à mieux comprendre les enjeux de la « nutrition saine » en choisissant l'alimentation qui leur convient et de faire découvrir les bienfaits de la méditation en « pleine conscience ». Les ateliers se dérouleront au sein de la Résidence autonomie des Hauts Graviers (RPA) tous les lundis et mercre-

dis, du 18 janvier au 24 mars 2021 (avec deux semaines d'interruption pendant les vacances d'hiver). Les séances se dérouleront par groupes de 5 à 10 personnes, le matin ou l'après-midi. La durée des séances de nutrition sera de 3h, et 2h30 pour la méditation pleine conscience. Pour plus d'informations, une réunion d'informations aura lieu le mercredi 13 janvier 2021, à 10h30, à la Résidence autonomie des Hauts Graviers.

Pour vous inscrire, contactez le CCAS : service.seniors@ville-epinay-sur-orge.fr
Tél. 01 69 10 25 75.
Attention : nombre de places limité. Port du masque obligatoire.

FRANCE ALZHEIMER FORME LES AIDANTS SUR LA COMMUNE

Accompagnant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, vous souhaitez connaître la maladie, comment vivre avec un malade au quotidien, les aides existantes, les organismes à contacter, les dispositions à prendre ? France Alzheimer vous propose de vous former.

C'est à l'EHPAD du Breuil à Épinay-sur-Orge, en partenariat avec la mairie d'Épinay-sur-Orge et avec le soutien du Département de l'Essonne et de L'Union France Alzheimer, que l'association vous propose son aide lors de différentes séances avec pour thème :

- Mardi 15 décembre, de 10h à 12h30 : Communiquer et comprendre.
- Mardi 5 janvier 2021, de 10h à 12h30 : Être l'aidant familial
- Mardi 19 janvier 2021, de 10h à 12h30 : S'informer sur les aides possibles.
- Mardi 2 février 2021, de 10h à 12h30 : Préparer l'entrée en établissement, vivre en établissement, mesures juridiques et mesures anticipées.

Pour plus d'informations et de soutien, une réunion post-formation sera organisée après la dernière séance, pour vous permettre de poser toutes vos questions.



La formation est gratuite et ne nécessite pas d'adhésion à l'association France Alzheimer Essonne. Inscription préalable obligatoire au 06 52 55 52 38 ou benevolefrancealzheimer.anabeia@gmail.com.

LE COVID MODIFIE NOS HABITUDES

ANNULATION DU BANQUET D'AUTOMNE

Compte tenu du contexte sanitaire difficile, les actions destinées à nos séniors, à l'occasion des fêtes de fin d'année, ne pourront malheureusement pas se dérouler dans les conditions habituelles. Aussi, et par solidarité avec les commerçants qui exercent des activités « non essentielles » et qui font l'objet d'une fermeture administrative, la municipalité souhaite redistribuer le budget prévu sous forme de bons d'achat, à utiliser exclusivement chez ces commerçants. La liste sera communiquée prochainement.

Pour les plus de 70 ans qui souhaitent bénéficier de ce bon, il faut s'inscrire :

- Par e-mail à l'adresse service.economique@ville-epinay-sur-orge.fr
- Directement à l'accueil de la mairie
- Par téléphone au 01 69 10 25 60.

Il sera nécessaire de fournir le nom et prénom du bénéficiaire (1 bon par personne), sa date de naissance et son adresse à Épinay-sur-Orge. Date limite des inscriptions : mardi 15 décembre 2020 à 17h.

Ces commerçants proposent un service « click&collect ».

Contactez-les pour en savoir plus.

DON DU SANG, IL Y A URGENCE !

Les réserves de sang continuent de baisser en raison des impacts de la Covid-19 : elles n'ont jamais été aussi faibles depuis 10 ans.



C'est inédit : les réserves de sang ne remontent pas malgré l'appel au don lancé fin août. La crise sanitaire désorganise fortement la collecte de sang. En effet, l'EFS s'appuie depuis toujours sur la collecte en entreprise, qui permet aux salariés de donner sur leur lieu de travail, ainsi que sur la collecte en écoles et campus universitaires. Or, depuis le mois de mars, les entreprises et universités n'accueillent presque plus de collectes de sang en raison des impacts de la Covid-19 (télétravail, cours à distance, protocoles sanitaires...). C'est une situation inédite pour l'EFS, qui doit prélever 10 000 dons par jour pour répondre aux besoins. Aujourd'hui le compte n'y est pas dans un contexte où la reprise de l'activité hospitalière est très soutenue. L'EFS appelle solennellement à la mobilisation de tous pour faire face à cette situation préoccupante.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire, accompagné de mesures de distanciation et d'hygiène renforcées. Sur tous ses lieux de collecte, l'EFS Ile-de-France accueille les donneurs sur rendez-vous pour faciliter les dons.

Prochaine collecte à Épinay-sur-Orge le 21 décembre de 14h30 à 19h, salle de la Gilquinière (parc de la mairie).

ÉPINAYTHON 2020

Qui dit année particulière dit... Téléthon exceptionnel !

Les vendredi 5 et samedi 6 décembre, à l'occasion de cette édition 2020 de l'Épinaython, une WebTV exceptionnelle et en direct sera mise en place. Au programme, des contenus inédits proposés par vos associations, des émissions en direct et de nombreuses surprises vous attendent ! Pour recevoir tous vos dons, une cagnotte des Spinoliens est également mise en place et sera directement reversée à l'AFM. Enfin, vos commerçants Spinoliens se mobilisent également et vous proposeront des actions en faveur du Téléthon.

Ensemble, soyons #TROPFORT !

Mobilisons-nous et faisons de cette édition 2020 du Téléthon une réussite.

Pour regarder la WebTV, découvrir tout le programme et donner sur la cagnotte des Spinoliens, rendez-vous sur la page Facebook de la ville ou sur www.ville-epinay-sur-orge.fr



Z + M
SUR MON DÉPARTEMENT



L'ESSONNE

INVENTE LA PRIME

ÉCO-LOGIS 91 !

La Prime éco-logis 91 du Département vous aide à réaliser les travaux d'efficacité énergétique de votre logement quelles que soient vos ressources. Cette prime s'élève à 30 % du montant hors taxes de vos travaux (compris entre 3 000 € et 6 000 €). Plusieurs bonus cumulables pouvant aller jusqu'à 2 000 € sont prévus. Un bonus écologique de 500 €, un bonus « suppression de fioul » de 500 € et un bonus « précarité énergétique » de 500 € à 1 000 € pour les ménages les plus modestes*. Le remplacement de menuiseries seules vous permet de bénéficier d'une aide forfaitaire de 900 €.

*Plafonds de ressources Anah



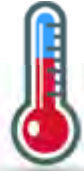
Soit
de 900 €
à 3 800 €
de prime.

Conditions sur :

primeecologis91.fr



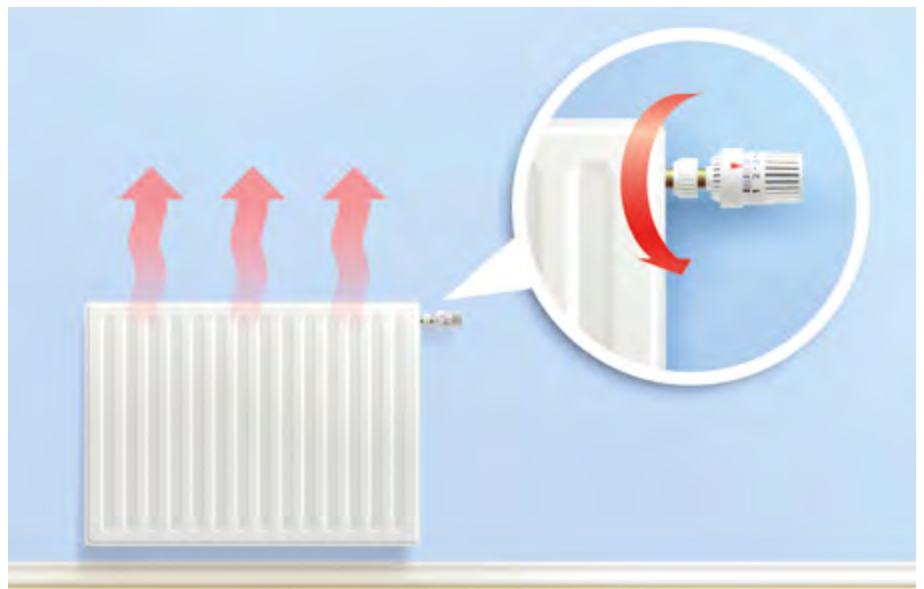
BAISSER LE CHAUFFAGE D'UN DEGRÉ PERMET DE RÉDUIRE SA CONSOMMATION DE 7% !



Bientôt la fin de l'année et avec elle, l'heure des nouvelles résolutions. Et si baisser la température de votre logement en faisait partie ?

Le froid s'est installé et nos systèmes de chauffe tournent à plein régime, faisant ainsi grimper notre consommation d'énergie ! Mais saviez-vous que chaque degré compte dans votre facture ? En effet, baisser d'un degré la température de votre logement vous permettra de réduire votre consommation de 7% ! Une économie non négligeable et un beau geste pour la planète. Pour rappel, la température idéale conseillée dans les pièces à vivre est de 19° et 17° pour les chambres. En effet, un air trop sec augmente la sensation de froid et vous provoquera muqueuses du nez et de la gorge irritées, peau sèche, yeux qui picotent, maux de tête...

En complément de cette baisse de température, il est important d'éliminer toutes les fuites d'air chaud ! La solution : une bonne isolation générale avec une attention particulière portée à vos portes et fenêtres (si vous ne pouvez pas engager de travaux, des rideaux pourront faire barrière). Pensez également à optimiser votre système de chauffe, grâce à un entretien régulier (une chaudière mal entretenue consomme 10% de plus !) et une programmation des heures de chauffe pour ne pas consommer inutilement en votre absence. Autre éco geste, dépoussiérer vos radiateurs et veiller à ce qu'aucun objet ne soit entreposé devant permettra de les faire fonctionner à leur pleine capacité.



POINT TRAVAUX DANS LA VILLE

ÉTUDE DE CONFORMITÉ POUR LES COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX USÉES

Lors des intempéries du 11 août dernier, plusieurs habitations ont été impactées par la mise en charge du réseau d'eaux pluviales. La municipalité a missionné les services de la communauté d'agglomération Paris-Saclay pour étudier et trouver une solution rapide.



La conformité des collecteurs d'eaux pluviales et d'eaux usées sur la commune sera vérifiée et une étude est en cours pour déterminer l'impact du remblai de terre dans le parc des Templiers sur les inondations des maisons riveraines.

Plusieurs opérations ont été menées à ce jour :

- Le curage des réseaux d'eaux pluviales de l'impasse du Coq à l'Huy et du parc des Templiers ;
- L'inspection par caméra (ITV) réalisée pour évaluer l'état des canalisations ;
- La mise en place d'un réseau provisoire, reprenant les points d'entrée et de sortie de l'ancien bassin du parc.

Cette dernière intervention permettra de collecter les futures précipitations. Une phase d'étude

hydraulique est en cours pour définir la méthodologie définitive à mettre en œuvre. Une fois retenue, elle sera réalisée en début d'année 2021.

LES ALLÉES DU CIMETIÈRE FONT PEAU NEUVE

La réfection du revêtement en enrobé du cimetière a démarré. Une première étape qui sera suivie de la rénovation d'autres allées.

DEUX NOUVEAUX TABLEAUX NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES

Dans la continuité de la démarche d'installation de panneaux numériques dans les salles de classe, deux nouveaux tableaux numériques ont été installés à l'école élémentaire Paul Valéry. Une joie pour les élèves qui découvrent ce tout nouveau support.

UN NOUVEAU BLOC SANITAIRE POUR LES ÉCOLIERS D'ALBERT CAMUS

Face à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis et pour répondre à la demande de l'équipe enseignante, un bloc sanitaire va être créé à l'école élémentaire Albert Camus. Dans un local annexé à la cour de récréation aujourd'hui inoccupé, ce nouvel équipement comprendra 12 WC, 5 urinoirs et 2 lavabos collectifs comprenant 8 robinets. Les travaux se dérouleront sur les temps d'école grâce à un accès extérieur au local pour l'entreprise. La mise en service est prévue pour la fin d'année.

TRAM T12 : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

L'achèvement des ouvrages d'art, notamment du pont au-dessus de la route départementale sur la liaison menant à Morsang-sur-Orge, est en cours.



La création des fosses pour les ascenseurs, d'un passage piéton souterrain et la prolongation des quais en gare de Petit Vaux se poursuivent également. Des travaux entraînant parfois des nuisances, sonores en grande majorité, et pour lesquels vous pouvez consulter le planning sur les sites internet du Tram T12 et de la municipalité.



LA CRÈCHE FAMILIALE RECRUTE !

La crèche familiale assure l'accueil régulier et quotidien des tout-petits de l'âge de 10 semaines jusqu'à 4 ans, au domicile des Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s par les services PMI et recrutés par le CCAS de la commune. Toute la partie administrative et financière est ainsi gérée par la municipalité.

L'équipe encadrante, composée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'une adjointe, éducatrice de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et d'une secrétaire, effectue des visites à domicile régulières pour accompagner les assistants maternels. En complément, des permanences sont assurées par un psychologue et le médecin de la crèche.



Une structure et une organisation permettant aussi à chaque assistant(e) de bénéficier de matériel (lits, poussettes, jouets...) et d'un espace collectif pour que les enfants se rencontrent et partagent (mini-club, bibliothèque, ludothèque, spectacles, sorties...).

Pour postuler, contactez l'équipe au 01 69 10 07 88.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES CHEZ LES ÉLÉMENTAIRES

Initiation à la Course d'orientation chez les élèves de CM2

Toutes les classes de CM2 des écoles Albert Camus et Paul Valéry élémentaires ont pu découvrir la course d'orientation. Grâce à Alain et Paulo, deux animateurs sportifs, les enfants ont tout d'abord bénéficié de trois séances en classe pour apprendre à lire une carte et à se repérer. Ils ont ensuite pu passer à la pratique, dans une course adaptée à leur âge, au parc des Templiers.

Les activités de l'accueil de loisirs élémentaire des Templiers

Courant octobre, dans le cadre de la Semaine bleue, les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire des Templiers ont réalisé pour les

personnes âgées de la Résidence Bellevue des marques pages colorés, des dessins pleins d'originalité, des poèmes et des créations artistiques. Depuis le début de la crise sanitaire, les enfants n'ont pas pu rendre visite aux résidents comme ils en avaient l'habitude. Pour ne pas rompre le lien, toutes ces réalisations ont été déposées pour être offertes aux résidents et renforcer le lien intergénérationnel.



CÉRÉMONIE DES BACHELIERS

Cette année, la traditionnelle cérémonie de remise de chèques cadeaux aux nouveaux bacheliers a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Les 35 bacheliers inscrits seront néanmoins récompensés par le Conseil Municipal par des chèques cadeaux d'une valeur de 40 €, disponibles au service Jeunesse. Félicitations à tous les jeunes pour leur travail assidu : Clément Almeida, Ines Arnau, Amaury Barache, Jade Baudry, Audrey Berault, Marie Boursier, Louis Cartal, Adrien Chatonnet, Laura Collet, Célia Compper, Antoine Corbineau, Louann Denis, Hippolyte Druenes, Marie Ducher, France Faucher, Louis Floquet, Stecy Germon, Guillaume Giard, Elliot Gomard, Raphaël Huertas, Marine Jean, Carla Joly, Léa La Bionda, Owen Marconnes, Donovan Marulanda, Samuel Mimouni, Marius Pemzec, Esteban Pla Fortea, Jonathan Rajaoharimanana, Camille Rincon, Emma Sadaune, Lauryne Senechal, Salomé Smadja, Marie Thebaut, Cholé Visocchi, Capucine Decrouy.

FORMATION BABA THÉORIQUE

Le service Jeunesse propose à tous les jeunes de 17 à 25 ans désirant travailler dans l'animation, une formation au BABA théorique du samedi 13 février 2021 au samedi 20 février 2021. **Renseignements au 01 69 34 46 68.**



PREMIER PRIX NATIONAL AU CONCOURS DES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE



C'est pour la deuxième année consécutive que la classe de M^{me} Maati participe à ce concours organisé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Et cette fois-ci, c'est le premier prix qui a été décroché par les élèves de CM2b de l'école Albert Camus !

Les élèves ont travaillé durant toute l'année 2019-2020 sur le parcours du soldat Jean Adrien Mamizan, courageux poilu de la première guerre mondiale et arrière-arrière-grand-oncle d'Alice. De la campagne landaise où il gardait ses moutons aux champs de bataille où il a disparu, ils l'ont suivi pas à pas. Les apprentis historiens, entre lecture d'archives et enquêtes de terrain, ont lentement reconstitué son histoire. Un vrai travail d'équipe, auquel chacun a pu mettre à profit ses divers talents. Tous ont fait preuve de curiosité, de créativité, d'enthousiasme, et de ténacité, poursuivant le travail jusqu'au bout malgré le confinement et les contraintes sanitaires !

Grâce à leur travail, les enfants ont pu rendre hommage à ce soldat, jusqu'alors oublié de tous. Cette année partagée avec le poilu restera inoubliable, une belle aventure humaine pleine d'émotions et une plongée dans l'Histoire extraordinaire !

Bravo à tous les enfants !



1 : Le mois de novembre est marqué par deux commémorations qui se suivent, la cérémonie en souvenir de la mort du Général de Gaulle le 9 novembre et la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette année exceptionnellement, ces cérémonies se sont tenues à huis-clos pour respecter les mesures sanitaires et sécuritaires imposées. Pour autant, un très bel hommage a été rendu aux morts pour la France et au général.



2 : De grands sourires se lisent sur le visage des jeunes du service Jeunesse, malgré les masques. Les vacances de la Toussaint ont été riches en animations : équitation, accrobranche, pêche à l'aimant, sculptures de citrouilles... On ne se laisse pas abattre par ce petit accessoire.



3 : Le mois d'octobre, c'est aussi la Fête de la Science ! Le mercredi 14 octobre, tous les enfants de l'accueil de loisirs élémentaire des Templiers ont participé à divers ateliers et expériences scientifiques animés par l'ensemble de l'équipe d'animation. Succès et rigolades garantis auprès des enfants !



4 : Le 12 octobre, Madame la Maire et la maire-adjointe aux Actions sociales, Solidarités et à la Santé, Christiane Martin, ont déjeuné à la Résidence Autonomie des Hauts Graviers pour rencontrer ses pensionnaires.

5 : Samedi 17 octobre, le talentueux Jean-Carl Feldis est intervenu à la médiathèque pour expliquer comment sonoriser un film. Le plein de vocabulaire a été fait (mixage, synchronisation...) et d'astuces pour ajouter en studio bruitages, voix et musiques. Un atelier riche et passionnant !

Afin de permettre l'expression de la liste « Union Municipale » et conformément à l'article L.2121-27-1 du CGCT, celle-ci dispose d'un espace sur cette page conformément au règlement intérieur voté par le Conseil municipal le 3 novembre 2020. Pour cet usage, environ une demi-page est réservée aux conseillers municipaux d'opposition. L'article ne devra pas dépasser 3 000 signes en corps 9 espaces compris. Ce nombre de signes comprend le titre de l'article, le corps de l'article et les signatures des auteurs. Ces textes n'engagent que leurs auteurs en termes de contenu et de calibrage.

Après 4 mois de mandature, la majorité a pris ces premières décisions :

- **La révision du PLU** qui n'aboutira que dans 18 mois

Dans le dernier ECHO MUNICIPAL, à aucun moment Madame le Maire n'a émis le souhait de travailler conjointement avec les élus de l'opposition. Nous nous efforcerons de suivre avec attention ce projet et nous nous mobiliserons afin de préserver l'équilibre dans l'aménagement de notre territoire sans cesse menacé par la pression foncière.

- **Le déplacement surprise de la crèche**

La modification du programme en plein chantier et les raisons pour lesquelles son déplacement en pied d'immeuble dans un futur projet immobilier sont autant de facteurs qui nous laisse perplexe car ce projet avait reçu l'aval des pompiers contrairement à ce que la majorité laisse entendre.

Par ailleurs, les surcoûts ne peuvent pas être liés à la crèche et quant aux places de parking, elles existent sur l'esplanade... que de prétexte sans fondement !

- **Lancement d'une étude financière**

Une étude financière, d'abord présentée par Madame le Maire comme un audit, pour la période 2015-2019 a été demandée par la majorité. Il en ressort une grande maîtrise du budget de la ville. Dette raisonnable et bien maîtrisée ainsi qu'une trésorerie permettant de couvrir les dépenses à venir. Merci à Mr MALHERBE et Mme FRANCOIS pour la bonne gestion de notre ville.

- **Recrudescence des incivilités, des délits et des cambriolages**

Embauche d'1 Policier Municipal (PM) pour un effectif complet de 4 PM qui n'est qu'une réponse insuffisante à la délinquance. Sur ce sujet combien important, nos propositions sont les suivantes : élargissement des horaires de la PM, état des lieux des caméras de surveillance, embauche d'ASVP afin de décharger les PM et formulaire de signalement sur le site Internet de la ville.

Les chiffres de la délinquance ne sont pas favorables. Les cambriolages et vols de véhicules sont en hausse par rapport à 2019.

Nous regrettons le manque de clarté et de précision dans les réponses aux questions posées lors des Conseils Municipaux (CM). Est-ce dû à l'amateurisme et la non-connaissance des dossiers de la majorité ?

Quid du guide municipal, des conseils de quartiers... et autres questions restées sans réponse. Nous demandons à Madame le Maire de pouvoir travailler ensemble sur les différents sujets, être constructif et avoir plus de transparence.

Sébastien BLOTTIERE, Ghyslaine BADOUIX-VERGNE, Didier CHINARDET, Corinne BAI RRAS, Pascal LEGOUGE et Mélanie DORLENCOURT pour l'Union Municipale



NAISSANCES



24/08/2020	DUMITRU Evelina	28/09/2020	BELO Hanaé
07/09/2020	SIGNARBIEUX Jeanne	04/10/2020	THIBAUT Anna
11/09/2020	ALVES Tania	01/10/2020	MAZEROLLES MONGONDIN Jeanne
14/09/2020	FOSSOIS Chloé	08/10/2020	TEMMAR Liam
14/09/2020	MENDES Santiago	14/10/2020	MILLET Lexie
15/09/2020	MARTINS PEREIRA Loréna	15/10/2020	FROMAGER Nathan
23/09/2020	GIRAULT Ezequiel		
23/09/2020	GIRAULT Eli		

MARIAGES



19/09/2020	SAINT-DIZIER Damien & SANCHEZ Delphine
26/09/2020	KUBIAK Daniel & SEYFRIED Sonia
03/10/2020	BUTEL Arnaud & LUSPOT Céline
03/10/2020	EMILE Benjamin & FLAMENT Mariana

DÉCÈS



08/09/2020	LÉPINAT Jean	19/10/2020	GABIACHE Maurice
11/09/2020	SALLES Bernadette	22/10/2020	BERBER Rachid
15/09/2020	VEILLARD Nicole	27/10/2020	MANOUKIAN Nazareth
03/10/2020	FREYSSINIER Claude	28/10/2020	PARAVIA Robert
03/10/2020	DUCLOS Simone	28/10/2020	SELIG Marcel
06/10/2020	FABUREL Denise	01/11/2020	NOÉ Mauricette
06/10/2020	DUPUIS Agnès	04/11/2020	BRUGNON Paule
11/10/2020	AUTHEMAYOU Yvette		
13/10/2020	BOUTELOUX Jacqueline		

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8 rue de l'Église
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 10 25 60
Ouverture au public
des services :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à
17h30. Le mercredi et samedi
de 8h30 à 12h.

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

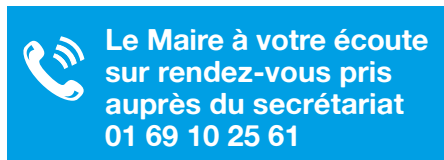
Marie-Pierre Rixain
marie-pierre.rixain@assemblee-
nationale.fr
marie-pierre.rixain@en-marche.fr
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris

Permanence parlementaire :
134 rue du Président François
Mitterrand, 91160 Longjumeau.
Ouvert au public les lundis et
jeudis de 9h30 à 12h30.
M^{me} Rixain reçoit sur RDV le 1^{er}
vendredi de chaque mois.

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous
au **01 69 10 25 61**.

M^{me} Muriel Dorland
Maire d'Épinay-sur-Orge



M. Olivier Marchau
1^{er} adjoint au Maire - Urbanisme
- Mobilité - Vie économique

M^{me} Laurence Castaings
2^{ème} adjointe au Maire - Finances -
Budget - Affaires générales

M. Vincent Gallet
3^{ème} adjoint au Maire - Relation CA
Paris Saclay - Communication -
Numérique

M^{me} Annick Richard
4^{ème} adjointe au Maire - Domaine
public - Voiries - Espaces verts

M. Brice Walter
5^{ème} adjoint au Maire - Patrimoine
bâti - Politiques sportives

M^{me} Christiane Martin
6^{ème} adjointe au Maire - Actions
sociales - Solidarité - Santé

M. Franck Barrière
7^{ème} adjoint au Maire -
Vie scolaire - Péricolaire -
Enfance - Jeunesse

M^{me} Sylvie Panzani
8^{ème} adjointe au Maire -
Développement durable - Projets
d'aménagements

M. Nathan Fabbro
9^{ème} adjoint au Maire -
Vie citoyenne - Évènementiel -
Culture

LIGNES DE BUS URBAINS D'ÉPINAY-SUR-ORGE

Ligne 114

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Les Templiers, Domaine du Parc, Les Roulles, Le Breuil, Les Laurentes, Stade, Hôtel de ville, PI Monseaux, Gare RER.

Gare RER C	06.05	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	départ Gare 15.30 16.02 16.32	17.02	17.37	18.07	18.33	19.02	19.35	20.05	20.30	21.09	21.35
Domaine du Parc	06.12	06.42	07.12	07.42	08.12	08.42		17.09	17.44	18.14	18.40	19.09	19.42	20.12	20.37	21.16	21.42
Le Breuil	06.17	06.47	07.17	07.47	08.17	08.47		17.14	17.49	18.19	18.45	19.14	19.47	20.17	20.42	21.21	21.47
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.51		17.18	17.53	18.23	18.49	19.18	19.51	20.21	20.46	21.25	21.51

Ligne 116

arrêts desservis (dans l'ordre) : Gare RER, PI Monseaux, Hôtel de ville, Pavillon, Rue du Parc, Gabriel Péri, Mauregard, Collège, H Dunant, Molière Sillery, Rue d'Athis, Pont Rubeau, Hauts Gravières, Gare de Petit Vaux, Chemin Vert, Gare RER.

Gare RER C	06.18	06.48	07.18	07.48	08.18	08.50	départ Gare 15.15 15.45 16.15	16.45	17.20	17.50	18.20	18.52	19.18	19.48	20.12	20.55	21.19
Hôtel de ville	06.21	06.51	07.21	07.51	08.21	08.53		16.48	17.23	17.53	18.23	18.55	19.21	19.51	20.15	20.58	21.22
Collège	06.27	06.57	07.27	07.57	08.27	08.59		16.54	17.29	17.59	18.29	19.01	19.27	19.57	20.21	21.04	21.28
Gare de Petit Vaux	06.35	07.05	07.35	08.05	08.35	09.07		17.02	17.37	18.07	18.37	19.09	19.35	20.05	20.29	21.12	21.36

MÉDIATHÈQUE

65 Grande Rue
91360 Épinay-sur-Orge
Tél. 01 69 09 82 32
mediatheque@ville-epinay-sur-orge.fr
www.bibliotheque-epinaysurorge.fr
Horaires d'ouverture : le mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, le jeudi de 16h à 18h, le vendredi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Horaires d'été, du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
La médiathèque propose de nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous.

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCES (numéro unique européen) : 112

LE SOIR, LES JOURS FÉRIÉS ET LE DIMANCHE

SOS MÉDECINS : 08 26 88 91 91
PHARMACIES DE GARDE :
Appeler le commissariat de Longjumeau au 01 69 79 23 70. Pour les dimanches, les coordonnées de la pharmacie de garde sont indiquées sur les portes de toutes les pharmacies d'Épinay-sur-Orge.

CDAU 91 : 15, 18 ou 112
Le Centre Départemental d'Appels d'Urgence de l'Essonne est une plateforme commune au SAMU et aux sapeurs-pompiers. En composant l'un de ces 3 numéros d'urgence, un opérateur vous dirige vers le service d'urgence le plus approprié à votre situation.

Ambulances associés :
Tél. 01 69 34 76 76

Retrouvez tous les numéros utiles dans votre Guide Pratique sur le site internet de la ville.

COLLECTE À DOMICILE

Ordures ménagères	Mercredi - Samedi
Végétaux	Collectés en sac papier les lundis du 16 mars au 7 décembre 2020
Verres	Jeudi des semaines impaires
Emballages - Papiers	Vendredi
Encombrants	2 ^e mardi du mois sur l'ensemble de la commune. Attention ! Ne doivent pas être déposés sur le trottoir mais en déchèterie : les équipements électriques et électroniques, huiles, gravats, plâtre, peintures, bouteilles de gaz, extincteurs, pneus, vieux sanitaires, déchets dangereux.

Rappel : les sacs et bacs contenant les déchets et les encombrants doivent être déposés sur le trottoir, au plus tôt à 18h, la veille du jour de la collecte.

DÉCHÈTERIE SIREDOM

Rue de la Croix Ronde - Épinay-sur-Orge
Ouvverte les **mercredis de 10h à 12h et de 13h à 17h** et les **samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h** à tous les Spinoliens, sur présentation d'un badge. Pour obtenir ce badge, s'adresser en mairie, au guichet unique, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Les dépôts sont limités à 1m³.
Un problème pour déposer vos déchets en éco-centres ou sur l'une des plateformes d'apport volontaire ? Signalez-le au 01 69 74 23 50 ou à ecocitoyen@siredom.com

ÊTRE CITOYEN, ÇA COMMENCE COMME ÇA...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 16h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le brûlage à l'air libre de tous les déchets est quant à lui interdit.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

La Chambre des Notaires de l'Essonne propose des consultations gratuites deux mardis par mois, de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Ces consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Chambre au 01 60 78 01 27. Prochaines consultations : les mardis 1^{er} décembre et 15 décembre. Chambre des Notaires de l'Essonne - 14 rue des Douze Apôtres - 91000 Évry.

.....
Permanences gratuites des huissiers de justice les jeudis 3, 10 et 17 décembre 2020 et 7, 14, 21 et 28 janvier 2021 de 9h30 à 11h30. Sur rendez-vous au 01 69 36 36 37. Ces dates pouvant être modifiées, nous vous conseillons d'appeler afin de vérifier. Permanences à Évry, Villemoisson-sur-Orge ou Étampes.

.....
La Maison de la Justice et du Droit propose des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne. Pour tout renseignement et pour les prises de rendez-vous : Tél. 01 69 46 81 50 - mail : mjd@coeuressonne.fr.

.....
Les objets trouvés sont déposés à la police municipale, que vous pouvez joindre au 01 69 09 03 71 ou par mail à police.municipale@ville-epinay-sur-orge.fr

Fédération
SCOP
BTP

TERRASSEMENT VOIRIE ASSAINISSEMENT RESEAUX DIVERS GENIE CIVIL

TPU

TRAVAUX PUBLICS URBAINS

59, Rue Saint Sauveur
91160 BALLAINVILLIERS
Tél : 01 69 74 19 74
Fax : 01 64 48 33 99
tpu@tpurbains.fr



TECHNICITE ET QUALITE PARTENARIAT ET FIDELISATION UNICITE, AUTONOMIE ET RESPONSABILITE

